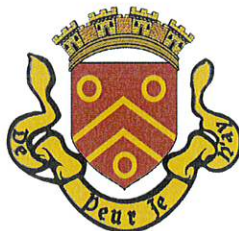


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY

DEL2024/01

Date d'envoi de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2024

Date d'affichage de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2024

**Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 8 février 2024**

*Présents :* Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, M. ROUVIER, M. HELOIRE, Mme SAVIN, M. MICHAUD, M. SOTHIER, Mme PIN, M. SCHWOB, M. ANDRZEJEWSKI, M. LEGAL, Mme MONNIER, M. RANEBI, Mme BAILLON, M. GENESTIER, Mme COHEN, M. LECLERC ; M. MADER, M. TOUZOT, Mme KLINGELSCHMITT.

*Absents excusés ayant donné procuration :* Mme MAGAUD pouvoir à Mme GIRAUD ; M. GRANDJEAN, pouvoir à M. CHOTARD ; M. FOUGERE, pouvoir à Mme LAMY ; Mme PILLON, pouvoir à M. SCHWOB ; M. DURAND, pouvoir à M. ROUVIER ; Mme PERRIN, pouvoir à M. MADER ; M. MAUGEIN, pouvoir à M. TOUZOT.

*Absente* Mme LAURENT WILCYNski Sandra

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 21

Représentés : 7

**Votants : 28**

Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Madame Nadine PIN est désignée comme secrétaire de séance.**

**Election d'un nouveau membre de la commission « subventions aux associations »**

Rapporteur : Madame le Maire

Par délibération n°202/62 en date du 3 décembre 2020 le Conseil Municipal a décidé de la création d'une commission « subventions aux associations » chargée d'étudier les demandes de subventions des associations.

Il a en outre fixé à 6 le nombre des membres de cette commission et a désigné ses membres :

Par délibération en date du 27 janvier 2022, le Conseil Municipal a attribué le siège laissé vacant suite à la démission de Madame Valérie ROGER à Madame Sandra LAURENT.

Depuis cette date, la composition de la commission « subventions aux associations » est la suivante :

- Sandra LAURENT
- Laurie PARENT
- Bernard MICHAUD
- Pascale MONNIER
- Denise COHEN
- Amélie KLINGELSCHMITT

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Laurie PARE, le siège que cette dernière occupait au sein de la commission « subventions aux associations » est vacant et il convient donc de la remplacer.

Il est proposé la candidature de Monsieur Mohamed RANEBI.

**Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DESIGNE Monsieur Mohamed RANEBI comme nouveau membre de la commission « subventions aux associations »**

VOTE	Pour	22	Mme COHEN, M. MADER, M.LECLERC, Mme PERRIN, M.TOUZOT, M. MAUGEIN
	Abstention	6	
	Contre	0	
<i>Adopté à la majorité</i>			

**Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Valérie GIRAUD**



*Acte certifié exécutoire après*

*- transmission en Préfecture le 9 février 2024*

*- publication sur le site internet de la Ville le 9 février 2024*